



LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°30

FEVRIER 2013



- ➔ Editorial
- ➔ Etat Civil
- ➔ Informations pratiques
- ➔ Nouvelles enseignes
- ➔ Budget
- ➔ Travaux communaux

- ➔ Aménagement du cœur du village
- ➔ Ecole
- ➔ L.A.S. : Vie associative et manifestations 2013
- ➔ Tennis de table
- ➔ Fêtes et animations 2012
- ➔ Photothèque

L'éditorial



Ce trentième petit journal est l'occasion de présenter cette année la richesse des réalisations dans notre commune.

Une année 2012 particulièrement chargée en suivi de chantier : restructuration du cœur de village avec la présence des entreprises pendant plusieurs mois, préparation et début de la réfection de l'atelier communal après son incendie.

Malgré quelques perturbations, on peut aujourd'hui se réjouir d'un espace construit autour de l'école, la mairie, la salle, l'église et la boulangerie qui permet ainsi de recréer un lieu de rencontre et de convivialité. Le but recherché est atteint !

Tout à chacun appréciera la qualité des matériaux utilisés, la mise en valeur de notre patrimoine, la sécurité accrue dans ce secteur très fréquenté, l'accessibilité « handicapé » et l'aménagement paysager.

N'oublions pas les travaux qui finalisent les deux aires de stationnement ainsi que la grande structure ludique pour les enfants qui sera installée aux beaux jours derrière la mairie.

Tous ces travaux ont été réalisés par des entreprises compétentes dont il faut saluer les qualités professionnelles.

Un autre chantier a mobilisé d'autres énergies. Autour de Michel Jeannin, adjoint, Jean-Claude, Josette, Francis, Claudine, Brigitte et nos ouvriers communaux ont travaillé avec acharnement à la reprise complète, du sol au plafond, de l'ancien logement situé au-dessus du secrétariat de mairie. Comme des professionnels, ils ont réalisé un F4 magnifique, supérieurement isolé, avec cuisine intégrée et salle de bains de qualité. Leur implication a permis la réhabilitation de ce logement à moindre coût. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

L'année 2013 sera consacrée à faire des travaux d'entretien des bâtiments (tapisseries et peintures intérieures de la salle communale, fenêtres d'une des deux salles de classe, aménagement de l'atelier ...). Il nous faut aussi racheter tracteur, faucheuse, balayeuse qui nous font défaut suite à l'incendie.

Proposer un cadre de vie de qualité, valoriser notre patrimoine architectural et environnemental, soutenir le commerce local, accompagner les actions de l'école, faciliter les activités associatives, sont les éléments essentiels du bien vivre ensemble.

Le Maire
Philippe VAUTRIN

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

BENHASSAN Adam le 07/07/2012
AJVAZI Elmedino le 30/08/2012
DUPUIS Marin le 20/09/2012

MARIAGES

COUCHOT Jean-Philippe et THOMAS Valérie le 16/06/2012
MARJOLLET Frédéric et COUSIN Valérie le 07/07/2012
GUILLART John et BRUNI Ombeline le 12/12/12 (aux Seychelles)

DECES

NICOLAS Serge décédé le 15/02/2012
AUBRY née MEDARD Madeleine décédée le 28/02/2012
DESLOGES née CAJA Jozefa décédée le 29/05/2012
LEGARDEUR Thérèse décédée le 31/10/2012
THOMASSIN Bertrand décédé le 27/12/2012

A votre service

Les assistantes maternelles agréées

domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas

Tél. 03 29 78 70 51

GACOIN Josette - 18 route de Revigny

Tél. 06 26 09 30 39

GUILLAUME Géraldine - 18 rue du Château

Tél. 03 29 70 59 51 - 06 48 76 52 29

REMY Magali - 6 rue du cachon

Tél. 06 88 12 68 60 - 09 53 32 18 41

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Relais Assistantes Maternelles, COPARY à Revigny.

Contact : Alexandra THOMASSIN - Tél. 03 29 78 92 44

Ouverture du secrétariat au public



Mardi et vendredi

de 13 h 30 à 14 h 30

Samedi

de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences,
contacter la mairie par fax 03.29.70.51.82
par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Quelques informations pratiques

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes responsables :

Salles communales : Brigitte JEANNIN

tél. :03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr



Accueil des nouveaux habitants

Vous avez la possibilité de consulter le site Internet : laimont.fr ou copary.fr pour des informations élargies.

Déchetterie communale pour les déchets verts

Ce sont uniquement vos déchets de taille de haies et de branchages (diamètre maximum de 6 cm) que vous pouvez déposer dans l'enclos communal situé à Epremont, au bout de la rue du Poirier Moraudel : les jours et heures d'ouverture sont ceux du secrétariat de mairie où vous devez y demander la clé (dans la période comprise entre le 2 mai et le 15 novembre). Le règlement complet est à votre disposition à la mairie.

Précisions administratives

Les cartes d'identité : formulaire à remplir en mairie, se présenter avec deux photos, l'ancienne carte et un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Si vous ne possédez plus l'ancienne carte, 25 euros de timbres fiscaux et une copie de l'acte de naissance daté de moins de trois mois (en plus des documents cités précédemment).

Les titres de séjours se font depuis la fin d'année uniquement en préfecture.

Les sorties de territoire pour mineurs sont supprimées ; toutefois, lorsqu'un enfant voyage seul en Algérie, Maroc ou Bosnie-Herzégovine, ces pays demandent un document prouvant que l'autre parent est informé de ce départ et l'autorise (courrier sur papier libre).

Nouvelles enseignes



Michel LECUYER
6 rue Basse
55800 LAIMONT

03 29 70 56 01
06 81 70 25 90

CRÉATION ENTRETIEN ESPACES VERTS
TAILLE DE HAIES
TRAVAUX DE JARDINAGE



38 rue haute
55800 LAIMONT
Tél: 03 29 75 63 69
Fax: 09 70 62 08 81
sc.peinture@orange.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE
PARTICULIERS, ADMINISTRATIONS, INDUSTRIES

Décoration, peinture intérieure/extérieure, revêtement de sol,
ravalement de façade et isolation thermique par l'extérieur

Les jeunes diplômés de l'année 2012

Comme l'année passée, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau :

JOLLY Céline	- Brevet
LALLEMAND Anaïs	- BEP sanitaire et soc
SEDMAK Nathalie	- Brevet
SEDMAK Priscille	- BAC
LAHEURTE Julien	- Brevet
GALAND Clémentine	- Brevet
VACHER Manon	- Bac (Mention AB)
DELEPIERE Thiebault	- Master

Les nouveaux recensés de l'année 2012

Traditionnellement, au moment des vœux, Monsieur le Maire honore les jeunes limounis recensés en 2012. Ce sont des carnets de dix places de cinéma qui ont été remis à :

LAHEURTE Julien
SCHMITT Eugénie
VIGO Guillaume

LORANG Emma
SCHOSSELER Célia
ZACHARJUSZ Valentin



Commune de Laimont

Le Budget 2012

Afin de donner un peu de perspective aux finances communales, je vous propose de compléter la présentation du budget intégrant les modifications intervenues en cours d'année avec quelques éléments concrets du compte administratif.

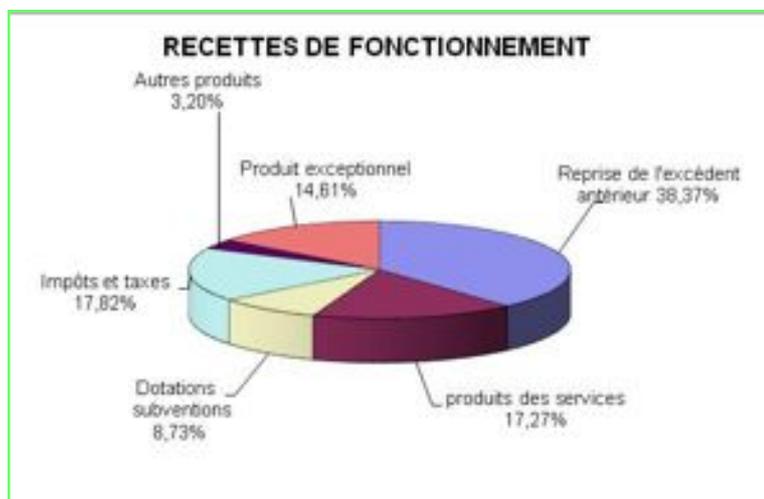
L'année 2012 a vu la réalisation de la totalité de la première tranche des travaux d'aménagement du centre du village avec, comme prévu, l'engagement dans la foulée de la seconde tranche qui est d'ailleurs aujourd'hui quasiment achevée.

Grâce au concours de plusieurs bénévoles, un très beau logement communal a été aménagé à moindre coût. Il est désormais offert à la location.

Enfin la reconstruction de l'atelier communal et l'acquisition d'une partie du matériel détruit dans l'incendie ont constitué une grande partie de nos investissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement progressent mécaniquement de manière significative compte tenu de l'importance des reports antérieurs. Le budget de fonctionnement passe donc de 605 774 € en 2011 à 824 858 € en 2012 avec, à nouveau, une forte progression du versement à la section d'investissement.



* Les produits des services sont pour la première fois inférieurs aux produits des impôts et taxes et ne constituent plus que 17,27% des recettes au lieu de 25,99% en 2011.

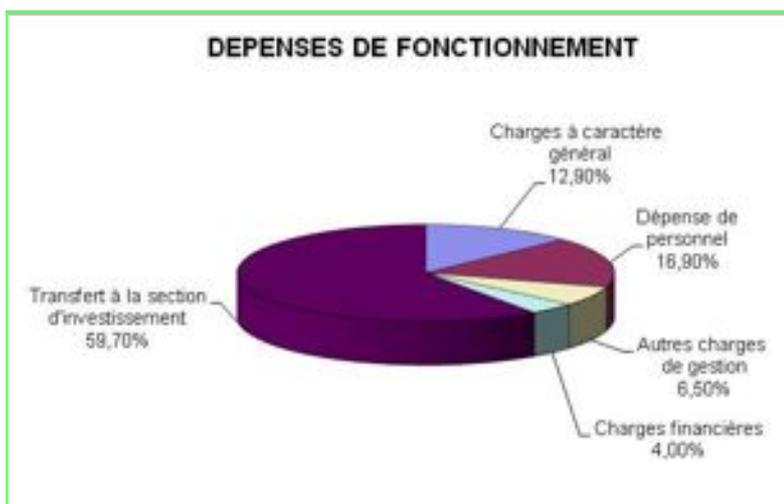
En effet, la redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SITA FD poursuit inexorablement sa baisse (près de 15% entre 2011 et 2012 constatés au compte administratif) consécutive au contexte économique mais aussi à un changement significatif de stratégie décidé par l'entreprise.

* Par ailleurs, avec plusieurs coupes différées pour 2013, la vente de bois qui apparaît relativement stable au budget (pour 20 000€) ne s'est pas concrétisée cette année à la hauteur des prévisions.

* Au niveau des impôts locaux, le conseil municipal a maintenu une augmentation du taux de la part communale à 1%. Globalement les impôts et taxes diverses représentent 17,82% des recettes de l'année et les produits exceptionnels, principalement liés à l'indemnisation de l'incendie de l'atelier communal, 14,61%.

Les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat enregistrent une légère augmentation en passant de 70 851€ en 2011 à 72 040€ budgétisés en 2012. Le compte administratif fera apparaître une recette réelle de 75464 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



* Les charges de gestion courante enregistrent une baisse significative en passant de 122 105 € de dépenses en 2011 à 105 990 € budgétisés en 2012. En réalité le poste sera arrêté à 78 003 € au compte administratif.

Les autres charges de gestion restent très stables en montant à 53 760 €.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts en cours ont augmentées d'environ 11 600 € correspondant au nouvel emprunt et représentent désormais 4% des dépenses contre 3,2% en 2011.

* Le poste des dépenses en personnel enregistre également une baisse consécutive à la fin du contrat à durée déterminée d'un employé communal. Son embauche à titre temporaire et saisonnier est envisagée et permettra de stabiliser le poste budgétaire.

*Compte tenu de l'importance des résultats reportés, le versement à la section d'investissement continue de progresser de 177 111€ en 2010 à 265 048€ en 2011 pour se finaliser à 491 304€ au budget 2012.

Le Budget 2012 (suite)

LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement présente une structure en augmentation de 12,8% par rapport à 2011. Comme indiqué en préambule, elle intègre la concrétisation des travaux d'aménagement du village, la reconstruction de l'atelier communal et la réhabilitation complète d'un second logement communal.

Dans l'attente des subventions relatives aux travaux d'aménagement, qui ne sont versées que sur présentation des factures acquittées, et du versement du fonds de compensation de la TVA qui intervient 2 ans après la réalisation de l'investissement, un prêt relais de 200 000€ sur 2 ans a fait l'objet d'une modification budgétaire indispensable qui place alors le budget en sur équilibre.

Notre placement de 144 000€ est toujours entièrement disponible.

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	726 194 €	58,92%
102 FCTVA-TLE	23 000 €	
13 Subventions d'équipement	417 138 €	
164 Emprunts caution	286 056 €	
20 immobilisations incorporelles	0 €	
Ressources propres internes	506 386 €	41,08%
1068 Report antérieur	15 082 €	
O21 Virement de section fonctionnement	491 304 €	
O24 produits de cession des immobilisations	0 €	0,00%
27 Cession immobilisations financières	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	1 232 580 €	100,00%

Conformément au tableau ci-joint, elles se décomposent ainsi :

En ressources extérieures :

- la Taxe locale d'équipement et le fonds de compensation de la TVA
- les subventions d'équipement
- le prêt relais permettant d'avancer les subventions et le FCTVA

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur

Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		
Non affectées		
16 Remboursements d'emprunts	67 214 €	6,51%
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21 Immobilisations corporelles (1)	965 366 €	93,49%
20 Immobilisations incorporelles	0 €	
23 Immobilisations en cours	0 €	
O1 Reports sur investissement	0 €	0,00%
(1) Programmes d'investissement		
TOTAL DE LA SECTION	1 032 580 €	100,00%

sur équilibre

200 000 €

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2012 des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 67 214€.

Le poste des immobilisations corporelles a été budgétisé pour 965 366€ toutes opérations confondues (y compris reste à réaliser de 2010 pour 72 740€) et se décompose ainsi :

- Affaires foncières	29 886 €
- Agencement et aménagement de terrain	133 896 €
- Installations générales, agencements, aménagement des constructions	327 760 €
- Installations de voirie	363 355 €
- Matériel et outillage de voirie	102 819 €
- Matériel et outillage technique	7 150 €
- Matériel de bureau	500 €

Eric Busselin

Les travaux communaux

Le journal des travaux 2012

Pour commencer,

Aujourd'hui, reparti dans son village natal, Gérald LAMORLETTE, dont le contrat s'est terminé en octobre a largement participé aux gros travaux du logement communal et aux différentes tâches d'entretien de notre commune. Agent de toutes mains, très dévoué, courtois, assidu, volontaire et courageux, toujours à l'écoute, ne restait jamais à rien faire.

Chacun aura pu le rencontrer ou le voir tondre, tailler, nettoyer ou, encore dernièrement, rejointoyer les murs devant la boulangerie.

Nous lui disons merci pour tout ce qu'il a fait pour notre commune et lui souhaitons bonne chance.

Signalisation Horizontale et Voirie:

La matérialisation de cinq places de stationnement sur le parking du cimetière a été effectuée avec une place handicapée.

Une délimitation de la chaussée a également été réalisée dans la courbe de la rue basse – chemin de la Barrière. Un stop et un passage piétons ont été placés à l'intersection de la route de Bar.

Ce sont aussi cinq passages protégés qui ont été implantés sur les différentes rues du village. Plus de deux tonnes d'enrobé à froid ont permis de rendre la rue du Poirier Judas un peu plus carrossable.

Terrain de jeux :

L'espace skateboards a été mis aux normes par l'élargissement de la zone goudronnée du terrain de basket.

Matériels :

Chacun aura pu remarquer notre nouvelle tondeuse en action dès les premières pousses de l'année avec une efficacité remarquable.

La nouvelle cuve d'arrosage très complète remplace désormais celle détruite par l'incendie. Elle peut aussi être utilisée comme réserve d'eau. Nous avons également racheté une bétonnière et une plaque vibrante très utile au rebouchage des trous.



Logement communal :

Le nouveau logement, avec une vue imprenable sur le cœur du village et la vallée de l'Ornain, peut maintenant accueillir un locataire .

La porte en bois d'accès à la cour commune a été remplacée afin d'accéder à l'appentis réhabilité.



Avant et pendant les travaux



Résultat final

Encore merci aux bénévoles et employés pour leur aide, et aux visiteurs pour leurs encouragements.

Grange communale :

L'atelier communal, détruit par l'incendie du 11 septembre 2011, est en cours de réparations.

Après plusieurs consultations, le cabinet d'architecte A-Concept a été retenu pour suivre les travaux.

C'est après les délais administratifs et réglementaires qu'ont pu enfin démarrer les travaux de reconstruction.



Grange communale (suite) :

L'ouverture sur l'arrière a été élargie. Elle permettra la sortie avec du matériel. Deux nouvelles fenêtres ont été créées sur le pignon Sud.

Une première réunion de chantier a eu lieu le 5 octobre avec les entreprises. L'objectif était de couvrir ce bâtiment avant l'hiver et d'économiser des frais supplémentaires occasionnés par la protection des murs qui serait devenue obligatoire.

Grâce au suivi rapproché et au sérieux de notre architecte "A.Concept", à ce jour, c'est pratiquement 80% des travaux de réhabilitation qui sont effectués au 15 décembre 2012.

Les travaux de toiture sont terminés, les mezzanines sont reconstruites. Les vestiaires, sanitaires, électricité, plomberie et chauffage seront terminés en début d'année 2013.



Décorations de Noël :

Après une révision garantie des trois types de décoration, les différents décors ont illuminé notre village durant la période festive de fin d'année.

Travaux école :

Un rafraîchissement de peinture dans les classes a été fait à moindre frais.

Les poussoirs des urinoirs ont été remplacés et les chasses d'eau détartrées. Considérant le vieillissement de la robinetterie, celle-ci sera reprise dans le courant de l'année.

Pour le confort de nos enfants, deux luminaires ont été installés dans le hall d'accueil et deux radiateurs infrarouges ont également été remplacés.

Salle communale :

De nouvelles tringles à rideaux ont remplacées celles usées par le temps.



Eglise Saint Rémy

Suite au démontage du bâtiment Nord attenant au chevet de l'église, le point d'eau a été transféré dans la sacristie. Afin de permettre aux personnes qui s'occupent de l'entretien et du fleurissement de celle-ci dans les diverses occasions chrétiennes et patrimoniales, un lavabo sera installé afin de leur faciliter la tâche.



Bois :



La continuité du plan sylvicole est assurée.
La recherche des limites des parcelles forestières est terminée.

Des travaux d'éclaircis dans les parcelles à forte densité d'acacias ont permis le façonnage de 300 piquets par les employés communaux avec l'aide du gestionnaire.

Création de cloisonnement d'exploitation dans diverses parcelles.
Elagage des plus belles tiges d'avenir dans les plantations de peupliers et de merisiers.
Suite aux ventes des grumes, c'est 430 stères qui ont été façonnés par les 41 affouagistes inscrits.
Une surveillance sanitaire a permis d'observer le développement d'une maladie sur les frênes.
Une partie de ces arbres ont été repérés et vendus pour un volume de 130 m3 de grumes sous la responsabilité de notre gestionnaire, Serge Chaulot.



Michel Jeannin





Le cœur du village - aménagement paysager

- 1 : *Tilia cordata* - Tilleul à petites feuilles
- 2 : *Malus floribunda* - Pommier d'ornement
- 3 : *Pyrus calleryana* - Poirier de Chine
- 4 : *Prunus semulata* - Cerisier du Japon
- 5 : *Acer campestre* - Erable champêtre
- 6 : *Betula utilis* - Bouleau de l'Himalaya
- 7 : *Amelanchier canadensis* - Amélanchier du Canada
- 8 : *Gleditsia triacanthos* - Févier d'Amérique

Le cœur du village - restructuration de l'espace

Atouts :

- Un cœur de village vivant: concentration d'équipements (école, mairie, salle des fêtes, église et depuis peu boulangerie), le tout relié par des espaces publics en devenir.
- La proximité de la RD
- Une surface d'espaces publics importante
- Un patrimoine architectural préservé (église classée) et un habitat traditionnel en bon état (alignements de façades rue du Château et rue Haute ...)
- Après l'incendie de l'ancienne boulangerie, récupération par la commune d'une parcelle traversante allant de la RD à la rue des Grands Jardins
- Présence de sentes / ruelles et d'éléments patrimoniaux (lavoir, monument...) au caractère pittoresque
- Ouverture sur la vallée de l'Ormain



Contraintes / disfonctionnement :



- Le cœur de la commune est traversé par un axe très fréquenté
- Carrefour dangereux, vitesse des véhicules, manque de visibilité, manque de lisibilité.
- Lors des cérémonies, position dangereuse du monument au milieu du carrefour
- Beaucoup d'espaces publics existants mais sommairement aménagés, image de délaissé
- Absence d'espace public fédérateur - Conflit d'usage: bus, voitures, piétons ...
- Un stationnement anarchique, qu'il s'agisse des trottoirs ou des abords des espaces publics (église, mairie) le stationnement n'est pas clairement délimité - Aucune prise en compte de l'accessibilité (PMR)
- Chaque espace public est refermé sur lui-même (mur de clôture, alignement d'arbres ...)
- Traversée de la RD 994 vers la mairie très dangereuse
- Chaussée très large dans le virage (env. 11 mètres)

Objectifs d'intervention :

Réaliser un aménagement homogène et qualitatif

Réaliser un aménagement homogène et qualitatif

- mettre en valeur le patrimoine existant
- préserver et renforcer l'image du village lorrain traditionnel (usoirs, front bâti...)
- utiliser des matériaux simples et faciles d'entretien
- introduire l'élément végétal au cœur du village, et s'en servir pour cadrer le paysage

Sécuriser la traversée et le carrefour situé au centre du village

- s'écarter au maximum des façades de manière à accroître la visibilité des automobilistes
- favoriser le ralentissement des véhicules, notamment en intervenant sur le profil de la chaussée (chicanes, réductions ponctuelles, plateau surélevés...)
- redonner plus d'espace au piéton
- gérer le stationnement en dehors des trottoirs
- trouver une place plus adaptée et plus sûre pour le monument aux morts



Faire du cœur de village un espace fédérateur, et un lieu de vie

- aménager, valoriser et relier entre eux, les différents espaces publics
- marquer l'aspect pittoresque de la boucle autour de l'église, (abords + ruelle)
- favoriser la circulation piétonne dans le centre-bourg puis à plus grande échelle dans l'ensemble du village.
- trouver une affectation à chaque espace et une cohérence d'ensemble
- signaler et développer le seul commerce de la commune

Hiérarchiser et organiser les différents usages

- définir clairement les cheminements propres à chaque usager (piéton, automobiliste, bus, élèves, clients ...)
- sécuriser les différents parcours, notamment celui des enfants allant à l'école maternelle
- prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces et équipements publics
- profiter des espaces libres pour proposer des espaces de stationnement sécurisés

Extrait de l'analyse urbanistique établi par le cabinet d'aménagement paysager Audéma.

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Voici quelques photos d'une année vécue en classe de petite et moyenne sections à l'école de Laimont.



Tout est prêt pour accueillir les élèves
ou
« le calme avant la tempête »

Maintenant que les nouveaux
sont habitués, on peut faire
des activités.



On fait aussi de la cuisine :
ici des gâteaux aux noix.



Ici on fabrique un éléphant
comme Elmer.





On rencontre des intervenants extérieurs qui nous font vivre des situations nouvelles.



On participe aux plantations dans le village



On a même assisté à la naissance de petits poussins dans notre classe : c'était génial !!



Association Sportive et Culturelle de Laimont



Le mot du Président

Nous arrivons bientôt au terme du mandat de président du L.A.S. que nous nous étions fixés avec mon épouse. Avec cette année 2012, je vous ai donné le bouquet final de ma gestion de l'action culturelle du LAS.

Cette dernière saison a été très riche en évènements. Il y en a eu pour tous les goûts.

Découverte avec la Journée du patrimoine : Un divertissement musical avec participation de Camerata - champagne qui nous ont conté l'histoire de Laimont avec l'aide des trésors de la photothèque et la complicité de Bach Mozart, Beethoven....et d'autres...pour agrémenter cette journée.

Décentralisation du Théâtre de l'acb :

« *Je me souviens* » un retour aux souvenirs passés de l'enfance. Un conte plein de tendresse ou tous les anciens auditeurs de Zappy MAX ou de Jeanne Sourza et Raymond SOU- PLEX ont été en osmose avec l'auteur.



Documentaire : cinéma avec les sillons de la liberté : Mon but était de faire découvrir gratuitement aux enfants des écoles du RPI et ceux de Revigny, les durs labeurs que les paysans ont vécu autrefois, sur un grand écran de cinéma 16/9 de 5m de large.

Concert de Bibi et Allan : Reprise des billets invendus des camping-caristes à prix cassé. Ils nous ont chantés les meilleurs tubes des années soixante. Un régal pour les amateurs.

Soirée culinaire : Nadine nous a « dégotté » un couple d'artisans cuisinant sur place des flammekueches . Cuites avec les ingrédients à la demande des participants. Ce fut un régal pour le plus grand plaisir de nos papilles, arrosé avec un bon vin bio du Cellier des gourmets.

Humour avec Wally avec des chansons ultra courtes ou il joue avec les mots pour tomber dans des situations absurdes et hilarantes qui font le bonheur du public.

Sales fées pour les mômes pour la St Nicolas : un spectacle drôle et tendre pour les enfants... et les mamans qui ont été ravies.

....Et le nouvel an, non culturel

qui a permis aux adhérents et couples de quitter leur télévision pour passer une magnifique soirée. Un bon repas, de la musique et des jeux ont permis à tous, de changer d'année dans la gaité et la bonne humeur.



Je pense que chacune et chacun aura pu trouver quelque chose qui l'intéresse dans notre panel de divertissements, et sortir ainsi quelques heures du cocon familial.

Je remercie toutes et tous ceux qui ont participé à nos spectacles. Votre présence a été une grande récompense morale pour tous les bénévoles, vu la lourde charge de travail nécessaire à la mise en place de ces divertissements. Malheureusement pour les boudeurs, ils ont perdu la chance de trouver à Laimont des spectacles de hautes qualités, vus dans toutes les villes de France. Ils ont enthousiasmé tous les publics.

Ceci –dit, je souhaite que mon successeur saura aussi innover et trouver des nouvelles activités pour faire bouger toutes les classes d'âge du village. Il devra mettre aussi en valeurs les atouts de notre association de Laimont, dans toute la région de BAR le DUC et ses environs.

Merci de votre attention, et Bonne Année Associative.

Francis Duhamel.

Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER



Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h
Patrick PIQUARD

Danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30
Nadine BARBIER



Zumba : tous les jeudis de 20h30 à 21h30
Muriel CICCHINI

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h
Yves PHILIPPOT



Jeu de "Scrabble" : tous les jeudis de 20h15 à 23h
Denise PROT

Au calendrier associatif et communal

10 mars	Loto du LAS	13 juillet	Bal de la fête nationale
24 mars	Expo artisanale	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
10 avril	Chasse aux œufs	14, 15 septembre	Journées du Patrimoine
30 avril	Soirée du printemps	5 et 6 octobre	Fête patronale
1er mai	Randonnée pédestre	6 octobre	Thé dansant de la fête patronale
8 mai	Fête patriotique	12 octobre	Fête de la pomme
20 mai	Barbecue du L.A.S.	11 novembre	Fête patriotique
31 mai	Fête des voisins	21 novembre	Fête du Beaujolais
2 juin	Brocante	11 décembre	Après-midi St Nicolas

Fêtes et animations au cours de l'année 2012

Randonnée du 1er mai



Ce n'est pas qu'une randonnée, découvrir la faune et la flore du finage en s'amusant est aussi au programme !



Festival des Granges



Ca bouge à la danse !



à la Saint-Valentin...

Soirée alsacienne :
Flammekueches et vin blanc



et tous les mercredis soir.

Tennis de table



Les joueurs de la saison 2012/2013

Nous sommes 33 licenciés

→ 8 adultes en D2 (2^e niveau de compétitions départementales)

→ 14 enfants en Championnat Meuse Jeunes (4 mimines, 3 benjamins et 5 poussins)

→ 4 adultes en loisirs

→ 7 enfants en loisirs

Par rapport à la saison dernière, nous avons perdu 5 jeunes en loisirs mais en avons gagné 2 en compétition.

Les entraînements

Tous les mardis en périodes scolaires pour le 1^{er} groupe de 17h15 à 18h

« les débutants » : : De gauche à droite : Camille et Lucile VELSCH, Mattéo L'HÔTE, Gabin et Louis MARJOLLET, Louise HANNEQUIN, Jade MARJOLLET, Camille COLLIGNON (cachée derrière Jade), Appoline BOULANGER et Lucas FURLANI.

Les jeunes sont encadrés par Christelle FRANZ et Alain VIALA (secondés par Stéphane FURLANI).

Tous les mardis en périodes scolaires pour 2^e groupe de 18h15 à 19h15

« les plus grands » : De gauche à droite : Clément LOSCOT, Daniel REEB, Pierre MARJOLLET, Mathéo PICARD, les 2 Thomas MARJOLLET et THIEBAULT, Stéphane FURLANI, Benjamin RISSE, Aurélien VIEN-RAGUET, Alain VIALA, Steven VARIN et Paul RISSE.

Les jeunes sont encadrés par Daniel REEB et Alain VIALA (secondés par Christelle FRANZ et Stéphane FURLANI)



LAIMONT est présent :

en championnat Jeunes
(6 équipes),

en championnat Adultes
(1 équipe en D3 et 1 en D2)

et en championnat Féminin
(1 équipe avec le club de BAR)

*Entraînement tous les mardis de
20h30 à 22h pour les adultes.*

Les tarifs des cotisations

- Ils restent inchangés (cotisation L.A.S. de 6€ incluse) :
- 40€ pour une licence en loisirs quelque soit l'âge du joueur.
 - 50€ pour une licence en compétition pour les enfants.
 - 55€ pour une licence en compétition pour les adultes.

La composition du bureau

Patrick PIQUARD est toujours le président,
Christelle FRANZ toujours secrétaire et correspondante,
Valérie COUSIN toujours trésorière.

Christelle Franz

La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

La grange communale du Sauvoy



La grange en 1900

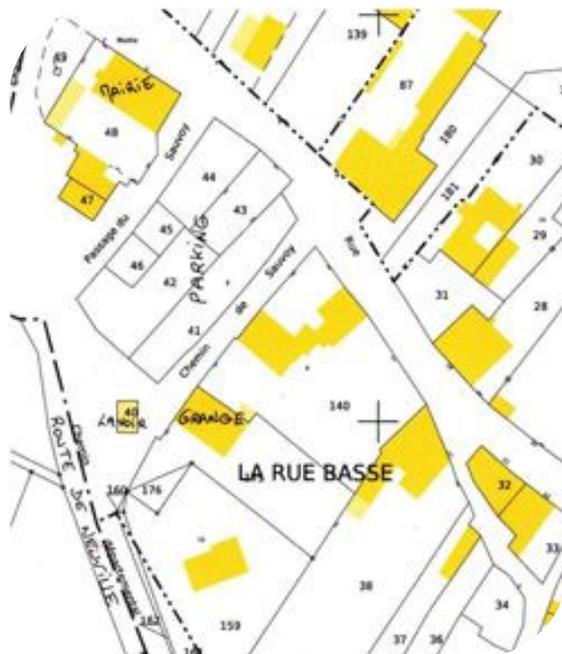
Année 1997 : Achat par la commune de Laimont d'une grange remise de 170 m² et d'une parcelle cadastrée AC 39 d'une contenance de 26 ares 36 centiares, suite à une division de propriété de M^r et M^{me} Moutat André demeurant 11 rue basse à Laimont .

Pour mémoire, quelques anciens noms de famille qui ont possédés cette propriété : Famille Barnabé, Thomas, Colin Joignon et Moutat.

Année 1998 : Branchement en eau par le sivom de Revigny + EDF.

Année 2000 : Projet de création d'une exploitation agricole spécialisée dans la production de bonzaïs avec achat de la grange, de la parcelle AE141 pour le prix de 300.000 francs. Projet soutenu par M^r Fischer et M^{me} Besster de Neuville sur Ornain. Projet qui n'aboutira pas.

Septembre 2000 : Découverte d'une statue (sacré cœur) en plâtre, d'une hauteur de 85 cm, au pied d'une trochée de noisetiers dans le verger derrière la grange par M^r Renauld-Gillet Albert, statue entreposée dans l'alvéole de la photothèque, salle des associations bâtiment de la mairie. Peut être un ancien reposoir (endroit préparé pour y faire reposer le saint sacrement ou tout simplement un lieu de recueillement réalisé dans leur jardin par la famille Colin Joignon.



Année 2002 : Acquisition de M^r Furlani et de M^{elle} Sandrine Maginot, d'une parcelle constructible attenante à la grange d'une quinzaine d'ares avec une nouvelle division de la propriété .

Année 2009 : Travaux d'aménagement avec création de vestiaires pour le personnel et la rénovation de la toiture.

11 septembre 2011 : Violent incendie provoqué par la foudre au cours d'un orage, provoquant la destruction complète du bâtiment et de son contenu (tondeuse, tracteur, véhicule, luminaires de Noël, vestiaires et un stock important de poubelles de la Copary).



Novembre 2012 : Travaux de réhabilitation suite à l'incendie de la grange communale, (qui devient local technique) pour la somme de 87 126,86€ ht.

Yvon Barbier, président de la Photothèque de Laimont



Les travaux du centre-village